

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU 24 NOVEMBRE 2011

Bulletin d'informations

2012



Brocantes en Bourbonnais

Adresse postale : Mairie
03340 La Ferté Hauterive

<http://brocantes03.org>

Président : 04 70 43 03 21
Secrétaire : 09 64 32 98 51

L'assemblée générale s'est tenue à la salle polyvalente de La Ferté Hauterive, comme les années précédentes.

Après avoir accueilli les adhérents présents, le président, Daniel SARRAZIN, remercia M. Michel PUYET, représentant Madame le Maire, pour la mise à disposition de la salle. Lors du tour d'horizon de la saison écoulée, il indiqua que l'année 2011 s'était bien présentée et qu'il n'y avait pas de problèmes sur les brocantes qu'il avait pu visiter.

La secrétaire, Monika MORLOCK, présenta les statistiques pour 2011 : 275 associations adhérentes pour près de 290 brocantes inscrites (+20% par rapport à 2010). Pour cette AG, 290 convocations ont été envoyées. En 2011, nous avons fait imprimer 45'000 calendriers et tous ont été distribués début avril. Cela ne s'était encore jamais vu. La répartition était la suivante :

- Associations adhérentes :	18'100
- OT, SI, mairies :	26'600
- Particuliers :	300

Du côté du site internet, le bilan est très positif. Christophe BONNIN, le webmaster, annonça 40'742 visiteurs pour la période de 11/2010 à 10/2011, par rapport à 27'209 visiteurs l'an dernier pour la même période. Cette forte augmentation est due au manque de calendriers dès le début de saison.

En ce qui concerne les modifications, celles-ci entraînent beaucoup de travail et ne sont pas toujours faciles à mettre en ligne. Cela devrait

changer pour la saison 2012.

Le trésorier, Raymond MALVEZIN, a ensuite présenté le bilan qui - pour la première fois depuis la création du Comité - se trouve être négatif. Ce résultat est essentiellement dû au changement de format du calendrier. En effet, vu le nombre de brocantes, il n'était plus possible de faire un dépliant de 8 pages, mais nous avons dû passer à une brochure de 12 pages. Ceci a engendré un coût d'impression nettement plus important que l'année passée.

Avant d'aborder les questions diverses, le président informa l'assistance que notre imprimeur habituel a fermé ses portes. Par conséquent, nous avons dû trouver une solution. Celle-ci se présente sous la forme d'un calendrier toujours au format brochure, mais sur papier glacé et avec des publicités. Le livret ayant davantage de pages que le dépliant que nous avions jusqu'en 2010, il est plus lourd (>20g), ce qui nous obligera à augmenter le coût de l'envoi postal. Toutefois, pour ne pas pénaliser les associations adhérentes de l'ouest du département, nous avons trouvé un accord avec l'OT de Montluçon pour y faire un dépôt de calendriers à leur intention.

Au cours des questions diverses, le sujet de l'autorisation d'une différence de prix de l'emplacement pour amateurs et professionnels a été abordé. Lorsque l'on pose la question à la préfecture, on reçoit une réponse différente suivant la personne à qui on la pose.

Il a été rappelé que tous les documents nécessaires sont disponibles sur notre site, y compris les documents à faire remplir par les

exposants professionnels et amateurs et qui sont à conserver par l'organisateur de la brocante.

Il a ensuite été procédé au renouvellement des membres du conseil d'administration.

Après quelques questions et échanges d'idées, le président leva la séance et invita l'assistance à prendre le verre de l'amitié.



**RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU
14 DÉCEMBRE 2011**

Lors de la réunion du conseil d'administration du 14 décembre 2011, tous les membres du bureau ont été reconduits dans leur fonction.

Président : Daniel SARRAZIN
Vice-président : Jean-Luc SANGUILLON
Secrétaire : Monika MORLOCK
Secrétaire adjointe : Michèle NOWAK
Trésorier : Raymond MALVEZIN
Trésorière adjointe : Lyliane EYRAUD
Webmaster : Christophe BONNIN
Webmaster adjointe : Hélène BERTIN

Les vérificateurs des comptes restent René BRASSEUR et Guy LAUTRETTE.

Jean-Paul GIORGI est maintenu dans sa fonction de Président d'honneur et Bernard DIOT comme membre d'honneur de l'association.



**MODALITÉS DE DISTRIBUTION DU
CALENDRIER 2012**

Comme chaque année, les calendriers seront mis à la disposition des associations adhérentes

**Vendredi 17 février 2012 de 17h à 19h
et
Samedi 18 février 2012 de 9h à 12h
à la Mairie de
LA FERTÉ HAUTERIVE**

Au cours de ces 2 permanences assurées par les membres du CA, tous renseignements et documentations pourront vous être fournis.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez :

- **Mandater une autre association adhérente** pour les retirer à votre place,
- **Vous rendre à l'OT de Montluçon** pour les associations de l'ouest du département,
- **Demander l'envoi par courrier** en nous adressant un chèque établi à l'ordre du Comité Brocantes en Bourbonnais, sur la base de **6,50 € pour 50 calendriers** ou **13,00 € pour 100 calendriers** pour participation aux frais postaux. (En raison des augmentations successives des frais postaux et du changement de format du calendrier, nous avons malheureusement été obligés d'ajuster notre tarif en conséquence.)



Bonne chine à toutes et à tous !

INSCRIPTIONS / MODIFICATIONS

Nous rappelons que les inscriptions pour le calendrier papier d'une année doivent nous parvenir au plus tard le 31 décembre de l'année précédente (cachet de la poste faisant foi), accompagnées de la cotisation annuelle. Pour les associations retardataires : la parution sur le site internet est également soumise au paiement de la cotisation annuelle.

Merci de nous **signaler toute modification ou annulation** de brocante pour que nous puissions mettre le calendrier internet à jour.

Pour vous assurer la réception des prochains courriers, nous vous remercions également de nous **signaler toute modification intervenant au sein de votre association.**

DERNIÈRE MINUTE !

Envoi de calendriers à l'unité : Prévoir une enveloppe au format A5, affranchie au tarif 50g, et libellée à votre adresse.

En raison du nombre croissant de brocantes multiples, nous réfléchissons à une tarification spéciale. Les modalités vous seront précisées dans la convocation à l'Assemblée Générale de 2012.